

DOCUMENTATION ET LEVÉE DE FONDS : COMMENT FACILITER L'OPÉRATION ?

DOCUMENTATION ET LEVÉE DE FONDS : COMMENT FACILITER LA PRISE DE DÉCISION DES INVESTISSEURS ?

La réussite d'une levée de fonds repose en grande partie sur la clarté, la qualité et la rigueur de la documentation présentée aux investisseurs. Une documentation complète facilite d'une part le contact, puis la prise de décision des investisseurs, et renforce la crédibilité de l'entreprise.

1. DOCUMENTATION ET LEVÉE DE FONDS : ÉLABORER UN EXECUTIVE SUMMARY PERCUTANT

L'executive summary est une synthèse concise du projet, qui doit convaincre en quelques pages :

- la présentation du produit ou service ;
- le marché ciblé et potentiel ;
- le modèle économique ;
- l'équipe fondatrice ;
- les besoins de financement.

Il s'agit d'une première porte d'entrée pour capter l'attention des investisseurs.

2. CRÉER UN PITCH DECK ATTRACTIF

Le pitch deck est un support visuel qui complète l'executive summary et qui présente des éléments tels que :

- les chiffres clés et projections financières ;
- la roadmap du développement ;
- la stratégie commerciale et marketing ;
- les avantages concurrentiels.

Ce document doit être clair, dynamique et pouvoir convaincre les investisseurs en quelques minutes. L'accompagnement d'un avocat en levée de fonds peut vous aider à préparer sereinement cette étape.

3. PRÉPARER UN BUSINESS PLAN DÉTAILLÉ

Le business plan explique en détail la stratégie et les prévisions de croissance, notamment :

- l'analyse du marché et de la concurrence ;
- le plan opérationnel ;
- les projections financières sur 3 à 5 ans ;
- les hypothèses et les risques identifiés.

Le business plan démontre que l'entrepreneur s'est réellement investi dans l'établissement de son entreprise et témoigne surtout de sa viabilité.

4. CONSTITUER UNE DATA ROOM COMPLÈTE ET SÉCURISÉE

La data room rassemble tous les documents juridiques, financiers et commerciaux nécessaires à la due diligence des investisseurs :

- les statuts, les extraits K-bis et les procès-verbaux d'assemblées générales ;
- les contrats clients et fournisseurs clés ;
- la propriété intellectuelle (PI) ;
- les rapports financiers et audits éventuels.

Un avocat en droit des sociétés peut apporter son expertise et vous aider à structurer et à sécuriser la data room.

5. SOIGNER LA PRÉSENTATION ET LA COHÉRENCE DE LA DOCUMENTATION DE LEVÉE DE FONDS

La documentation doit revêtir les caractéristiques suivantes :

- elle doit faire état de cohérence, en particulier entre les différents documents (chiffres, descriptions, engagements) ;
- elle se veut claire et professionnelle ;
- elle a vocation à s'adapter au profil des investisseurs ciblés.

Un dossier bien préparé et clair facilite la confiance et accélère les négociations, mais aussi les investissements.

Lors d'une levée de fonds, une documentation solide constitue un élément majeur, sinon l'élément clé, de sa réussite. En effet, elle a pour vocation de convaincre les investisseurs en présence. Ainsi, soigner la présentation des documents de levée de fonds et s'entourer d'un expert équivaut à optimiser les chances de succès de l'opération.

the Line

AVOCATS

the Line

AVOCATS



Jessica Salmon
Avocate collaboratrice
06 58 89 32 57

Alexandra Ménard
Avocate associée
06 59 59 41 97

Caroline Zimbris
Avocate associée
06 20 35 25 92

Lucie Chevalier
Avocate collaboratrice
07 67 33 03 59

9 rue Alfred de Vigny
75008 Paris
+33 6 20 35 25 92

53 Cours Xavier Arnoz
33000 Bordeaux
+33 6 20 35 25 92

803 Av. des Rémouleurs
40150 Hossegor
+33 6 59 59 41 97